



7

Finances

Un budget ambitieux et responsable



8

Vie citoyenne

Une équipe municipale renouvelée



11

Inauguration

La cour Malou et Paul Rauzet



13

Spécial été

Retrouvez tous les évènements

Saint Antonin Noble Val

Bulletin municipal

#15

Juin, Juillet,
Août 2026



DOSSIER > santé

Bienvenue dans votre Maison de Santé !

Retour en images



1. L'USSA est vainqueur du bouclier du terroir 2026 à Sapiac pour la seconde fois ! 2. Les chemins de Murel et Lesignac ont rouvert après des travaux de réfection des chaussées et de drainage des fossés. 3. Après les plantations de l'automne, les jardiniers de la SAVSA, lauréats de l'Appel à Projets Participatif 2025, ont terminé leur nettoyage de printemps au Jardin médiéval. 4. Après le street workout et la rénovation du city stade, un terrain de basket 3X3 a été réalisé et une table de ping pong extérieure a été posée. 5. Le 28 avril à la Médiathèque, les enfants de 3 à 6 ans, ont pu suivre un atelier animé par Élodie Scudier, du Loup d'or. 6. Carnet rose sur les falaises du Roc d'Anglars, deux petits faucons pèlerins sont nés et devraient bientôt prendre leur envol.



Le mot de la Maire

Bel été à tous

Chères Saint-Antoninoises, chers Saint-Antoninois,

Depuis les élections, une équipe renouvelée s'est mise au travail avec enthousiasme et responsabilité. Ce nouveau mandat, moins marqué par l'urgence, nous permettra de construire dans la durée, avec une vision claire pour l'avenir de notre territoire. Cette dynamique s'inscrit aussi à l'échelle intercommunale. Pour la première fois, la présidence de la Communauté de communes est assurée par Saint-Antonin-Noble-Val. Une responsabilité importante, qui traduit la nécessité d'avoir une vision plus large et cohérente de notre bassin de vie. De nombreuses compétences essentielles de notre quotidien y sont exercées : économie, tourisme, enfance-jeunesse, action sociale, gestion des déchets, eau ou encore assainissement. Notre commune y est fortement représentée avec 7 conseillers communautaires engagés, ainsi que plusieurs élus investis dans les commissions de travail.

Nous souhaitons également renforcer la participation des habitants à la vie locale. C'est dans cet esprit que le Conseil municipal va voter la charte des commissions extra-municipales. La première sera consacrée au cadre de vie et la voirie. Les habitants intéressés pourront candidater prochainement.

L'été approche désormais à grands pas, avec ses nombreuses fêtes, animations et rendez-vous qui font vivre notre village et renforcent son caractère accueillant et chaleureux. Vous retrouverez dans ce bulletin le supplément des festivités estivales.

Enfin, comme chaque année, une vigilance particulière sera portée aux risques incendies. Préserver notre environnement exceptionnel est une responsabilité collective.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été à Saint-Antonin !

Elisabeth Bin

La mairie répond à vos questions...

Quelqu'un aurait-il le mode d'emploi du parking des Tilleuls ? Je n'ai pas bien saisi... (Mme L. B., le 22/04, via Facebook)

Dans les prochaines semaines, suite à la fin du chantier de la Maison de Santé, la place des Tilleuls va être remise à niveau. Le revêtement va être réparé, les souches d'arbres enlevées, et les coffrets électriques déplacés. Puis les marquages au sol vont être refaits pour plus de lisibilité.

La fermeture de classe maternelle est-elle bien confirmée ? Que compte faire la Mairie ? (Mme A. C., le 05/04, par email)

Une baisse du nombre d'élèves va entraîner la fermeture d'une classe. Malgré cette conjoncture défavorable, l'équipe municipale va poursuivre le projet de rénovation du bâtiment et de la cour. Dans cette perspective, il nous importe avant tout d'offrir aux enfants, quel que soit le nombre, un environnement de qualité. L'inspection académique nous a par ailleurs assurés d'une réouverture rapide d'une classe, en cas d'augmentation des inscriptions. Par ailleurs, nous avons essayé de maintenir un service public cohérent par rapport aux nombres d'ATSEM. En effet, seul un demi-poste a été enlevé et sera repris automatiquement quand une classe rouvrira. L'équipe municipale reste vigilante quant au suivi de ce dossier, s'agissant du maintien de classes sur notre commune et la garantie d'une égalité sur le territoire.

État civil

NAISSANCES

- **MERCIÉ Aliénor**, le 19/01/2026
- **CARROY SAMARA Érel**, le 28/02/2026

DÉCÉS

- **FABREGON Olivier**, le 12/01/2026
- **NICOLAS Jean-Pierre**, le 20/01/2026
- **FABRE Ginette** née **DELFAUX**, le 31/01/2026
- **SAVAGE Ralph**, le 31/01/2026
- **ROBINSON Kenneth**, le 04/02/2026
- **QUINARD Geneviève**, le 13/02/2026
- **CAVAILLES Guy**, le 14/02/2026
- **BERNARD Jacqueline** née **MARMONT**, le 15/02/2026
- **DE BAUDOUIN Marc**, le 22/02/2026
- **GUY Hervé**, le 26/02/2026
- **LE JOLIFF Liliane** née **LECHANOINE**, le 16/03/2026
- **DELMON Jacques**, le 23/03/2026
- **HOLWORTHY Barbara**, le 19/04/2026

Bienvenue dans votre Maison de Santé !

Santé La Maison de Santé accueille déjà ses premiers patients depuis quelques semaines. Avant son inauguration officielle, nous vous proposons de découvrir plus en détail ce nouveau bâtiment, mais surtout le projet de santé partagé par les soignants du village.

Les soignants

2 Médecins généralistes :

les Dr K. Nemi et L. Rosalva

5 infirmières :

A. Dury, S. Laborde, L. Diaz, C. Mille, V. Beral et une infirmière ASALEE M. Verbeke

2 Kinésithérapeutes :

J. Guibaud et M. Cosandey

2 Pharmaciens : B. Andrieu et N. Grare

1 Psychologue : A. Alègre

4 Orthophonistes pédiatriques et gériatriques : E. Laussel, A. Chabriaux, M. Frouard, M. Vergé

1 Sage-Femme, E. Bénard

1 Diététicienne, C. Vittet



Une partie de l'équipe de la MSP :

De gauche à droite ; Dr. L. Rosalva, A. Dury, A. Alègre, C. Mille, J. Guibaud, M. Frouard, M. Cosandey, A. Chabriaux, L. Diaz, E. Laussel, B. Andrieu, M. Verbeke.

La nécessité de créer une Maison de Santé pluriprofessionnelle s'est imposée peu à peu comme une évidence, grâce à la motivation des soignants du village qui souhaitent exercer ensemble, et au soutien des équipes municipales successives. Pour favoriser son ac-

cessibilité pour les habitants, les élus et les soignants ont tout fait pour que cette MSP soit créée au centre du village, afin d'offrir une médecine de proximité. Pour les patients, elle permet d'accéder à une offre de soins plus centralisée et des parcours de soins mieux coordonnés.



Le futur parking sera aménagé à l'automne pour les patients et les soignants.

Un bâtiment de 250 m² pour regrouper les médecins et infirmières

Pour accueillir nos deux nouveaux médecins dans des locaux agréables et fonctionnels, il était impératif de faire avancer les travaux de construction le plus efficacement possible. Les élus ont donc choisi de phaser la construction prévue initialement, avec une première tranche de 250 m² permettant de réaliser 4 cabinets, deux bureaux pour les infirmières, 1 salle de réunion, un accueil et des sanitaires. Les infirmières sont désormais installées au 6 place des Tilleuls, derrière la pharmacie depuis le 1er avril et les médecins depuis le 4 mai. Les deux autres cabinets sont également déjà occupés. Le premier par une psychologue ; le deuxième permettra à une diététicienne et une sage-femme d'y consulter prochainement. Les soignants sont également en contact avec des spécialistes qui pourraient venir faire des consultations ponctuelles. Un parking pour les soignants et les patients sera également aménagé à l'automne à l'arrière.

A proximité immédiate, l'ancien cabinet médical sera bientôt aménagé pour accueillir deux des orthophonistes de l'équipe.



Le Dr K. Nemi dans son nouveau cabinet.



L'accueil principal mène à la fois aux locaux des infirmières, au cabinet des médecins et aux salles de réunion des soignants.



Des ateliers nutrition sont organisés pour les plus de 65 ans.

Plus qu'un bâtiment, un projet de santé collectif

La "Maison de Santé", c'est bien plus qu'un bâtiment. Et si tous les soignants ne sont pas forcément dans les mêmes murs, ils travaillent ensemble pour mieux prendre soin de vous. Ils se retrouvent par exemple chaque mois avec la coordinatrice de la MSP pour se concerter sur la prise en charge des cas complexes, et échanger sur les pratiques de chacun.

Au-delà des consultations, les soignants proposent également différentes animations : autour de la petite enfance avec les infirmières, ateliers nutrition pour les + de 65 ans, sorties marche, ateliers mémoire, Le programme est communiqué régulièrement. ●

Une CPTS pour mieux organiser l'accès aux soins sur le territoire

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Quercy Gorges de l'Aveyron rassemble des professionnels de santé autour d'un projet commun pour améliorer l'accès aux soins. Les professionnels de santé de Saint-Antonin y sont très actifs depuis le début de ce projet, en particulier Bastien Andrieu et Julien Guibaud, membres du Bureau de la CPTS. En activité depuis janvier 2026, elle couvre 42 communes et 3 communautés de Communes de l'Est du Tarn-et-Garonne, elle regroupe déjà 55 soignants, des élus et des acteurs du médico-social. Son projet, validé par l'ARS et la CPAM, vise plusieurs priorités : faciliter l'accès à un médecin traitant, mieux orienter les patients et désengorger les urgences.

La CPTS développera aussi des parcours de soins pluriprofessionnels, à compter de 2027, en santé mentale pour les collégiens et relatifs



La CPAS rassemble les soignants de 42 communes.

aux maladies cardiovasculaires (insuffisance cardiaque et AVC). La prévention est un autre axe fort, avec par exemple des actions d'information sur les dépistages des IST, des cancers ou encore de la vaccination. Enfin, elle prévoit de

renforcer la réponse aux crises sanitaires exceptionnelles et d'accompagner les nouveaux professionnels de santé. Soutenue financièrement par l'Assurance maladie et l'ARS, la CPTS associe l'ensemble des acteurs de santé du territoire volontaires. ●

2026 un budget ambitieux et responsable

Voté en Conseil municipal le 27 avril dernier, notre budget s'élève à 11,36 millions d'euros et comporte deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

Le budget de fonctionnement : faire vivre la commune chaque jour

Il représente **4,47 millions d'euros** et finance tout ce qui nous permet de fonctionner au quotidien :

- les agents municipaux et les services rendus aux habitants.
- les écoles et les services aux familles ;
- l'entretien des espaces verts et de la voirie ; les bâtiments communaux et l'éclairage public ;
- les activités et infrastructures culturelles, sportives et associatives ;
- ...

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des impôts locaux, des dotations et des participations diverses. La commune présente un **excédent reporté de 603 470 €**, preuve d'une gestion attentive et maîtrisée des finances communales. Une réserve utile pour financer les projets futurs et faire face aux imprévus !

Le budget d'investissement : préparer l'avenir

Le budget d'investissement représente **6,90 millions d'euros**, et priorise des projets qui :

- Améliorent durablement la performance énergétique des bâtiments communaux ;
- Préservent et valorisent les équipements publics existants au service des habitants ;
- Préparent l'avenir par des investissements structurants et responsables.

Les grands axes d'investissement

- Maison de Santé Pluriprofessionnelle des Tilleuls
- Rue Droite et les places adjacentes
- Place du Pradel
- Rénovation énergétique et renaturation de la cour de l'école maternelle
- Entretien et rénovation des routes communales
- Entretien des falaises
- ...

Les recettes d'investissement proviennent notamment des subventions, de l'autofinancement communal et des ressources mobilisées pour accompagner les projets de la commune.

Notre capacité à financer nos projets dépend de :

- Notre épargne (Capacité d'Auto-Financement), qui est de 732 276 €
- Les subventions (Etat, Région, Département, Agence de l'eau...)
- L'emprunt, un levier précieux pour concrétiser nos grands projets. Nous sommes actuellement en capacité de nous désendetter en seulement 1 an. À titre de comparaison, l'endettement moyen des communes de notre strate est de 707 € par habitant en Occitanie, tandis qu'à Saint-Antonin, il n'est que de 392 € par habitant.

Un budget responsable et tourné vers l'avenir

La municipalité poursuit un objectif clair : investir de manière utile, progressive et durable, afin de préparer l'avenir de la collectivité tout en améliorant le quotidien des habitants. Grâce à une programmation maîtrisée et à des investissements ciblés sur la transition énergétique et la valorisation du patrimoine, la collectivité se dote d'une stratégie claire, crédible et tournée vers l'avenir.

Les chiffres clés du budget 2026

Investissement + Fonctionnement
6 896 230 € + 4 467 970 €
 Budget total
11 364 200 €

Une équipe municipale renouvelée



La nouvelle équipe municipale s'est mise en place autour d'Élisabeth Birs, Maire. À ses côtés, Philippe Jallet assure les fonctions de premier adjoint et suit les questions liées à l'enfance, la jeunesse, la vie associative, la culture, les sports et les loisirs. Alexandra Papadopoulo est adjointe en charge de l'urbanisme, des grands travaux et de la transition écologique ; François Renault est adjoint au cadre de vie et à la voirie ; Manon Vidaillac est adjointe au logement, à l'action sociale et à la santé ; Josian Palach est adjoint aux finances. La municipalité a également fait le choix de répartir la charge de travail et les responsabilités entre les adjoints et plusieurs conseillers délégués afin d'assurer un suivi plus efficace des dossiers et une plus grande proximité avec les habitants. Aux côtés des adjoints, Nadine Bozonnet, Aurélie Dupard, Philippe Gambararo, Jean Petit et Gérard Vié participent activement aux projets municipaux et au travail des commissions.

Sept commissions municipales pour suivre les projets de la commune

L'action municipale s'organise autour de sept commissions thématiques réunissant élus référents et conseillers municipaux :

- **Logement – Action sociale – Santé :** Manon Vidaillac, Pascale Daumon, Philippe Gambararo et Antonia Morcillo.
- **Cadre de vie – Voirie :** François Renault, Franck Albertini, Nathalie Grosborne-Demangue et Aurélie Dupard.
- **Urbanisme – Grands travaux – Transition écologique :** Alexandra Papadopoulo, Manon Vidaillac, Philippe Gambararo, Nathalie Grosborne-Demangue et Josian Palach.
- **Enfance – Jeunesse :** Philippe Jallet, Nadine Bozonnet, Jean Petit et Claire Since.

- **Vie associative – Culture – Sports – Loisirs :** Philippe Jallet, Laurence Combourieu, Nadine Bozonnet, Gérard Vié et Jean Petit.
- **Finances :** Josian Palach, Élisabeth Birs, Philippe Jallet, François Renault, Manon Vidaillac, Alexandra Papadopoulo et Nathalie Grosborne-Demangue.
- **Ressources humaines :** Élisabeth Birs, Alexandra Papadopoulo et Philippe Gambararo.

Une forte représentation à la Communauté de Communes

La commune est également fortement représentée au sein de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA), désormais présidée par Madame Élisabeth Birs. Cette présidence marque une étape importante pour Saint-Antonin-Noble-Val et permet de porter une vision élargie des enjeux du territoire, alors que de nombreuses compétences essentielles relèvent aujourd'hui de l'intercommunalité : économie, enfance-jeunesse, action sociale, gestion des déchets, eau et assainissement. Aux côtés de la Maire siègent également les conseillers communautaires Josian Palach, Manon Vidaillac, François Renault, Alexandra Papadopoulo, Philippe Jallet et Nadine Bozonnet.

Des commissions ouvertes aux habitants

Afin de renforcer la participation citoyenne, la municipalité mettra progressivement en place des commissions extra-municipales ouvertes aux habitants volontaires. Ces espaces de concertation permettront aux citoyens et associations de contribuer à la réflexion sur certains projets communaux, dans un esprit de dialogue et d'intérêt général. La première commission sera consacrée au cadre de vie et à la voirie. ●

Derniers conseils municipaux

Séance du 29/01/2026

- 1/ Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) et du calcul des honoraires de la maîtrise d'œuvre - rénovation et extension des vestiaires du stade de rugby ;
- 2/ Demande de subventions pour la réfection et l'extension des vestiaires du stade de rugby ;
- 3/ Demande de subventions - projet de réalisation d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur ;
- 4/ Demande de subventions - programme ponts et FNADT - travaux de remise en état de la route de la côte de Liquières ;
- 5/ Attribution de subventions aux associations intervenant dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP) ;
- 6/ Attribution de subventions - validation du dispositif Pass'Sport ;
- 7/ Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Capucine », gestionnaire de la crèche pour une mission d'architecte liée à la mise en conformité de l'établissement ;
- 8/ Délibération relative à l'approbation de l'avenant n°3 au marché de création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle - lot n°1 ;
- 9/ Délibération relative à l'attribution des travaux pour la rénovation énergétique, renaturation et désimperméabilisation de la cour de l'école maternelle ;
- 10/ Délibération autorisant Madame la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 ;
- 11/ Délibération relative à la modification du catalogue des tarifs de location du gîte de groupes du moulin de Roumégous ;
- 12/ Modification de la délibération portant création d'un emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité ;
- 13/ Délibération relative à la dénomination de deux lieux communaux ;
- 14/ Délibération relative au renouvellement de certification de la gestion forestière durable des forêts (PEFC).

Séance du 25/02/2026

- 1/ Délibération relative à la résiliation du bail - logement sis 25 place des Tilleuls à Saint-Antonin-Noble-Val ;
- 2/ Délibération relative à l'approbation de la convention d'exploitation des sources

d'eaux minérales naturelles « prince noir » et « l'ange » ;

- 3/ Délibération relative à la reprise de concessions en état d'abandon ;
- 4/ Délibération relative à la demande de subventions auprès du département du Tarn-et-Garonne pour l'entretien des chemins de randonnées pédestres par la Société des Amis du Vieux Saint Antonin (SAVSA) ;
- 5/ Délibération relative à l'attribution de subventions aux associations intervenant dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP) ;
- 6/ Délibération relative à l'approbation d'une convention de gestion écologique dans le cadre du projet photovoltaïque « Cloups Bergas » ;
- 7/ Délibération relative à l'attribution de subventions - validation du dispositif Pass'Culture ;
- 8/ Délibération relative à l'attribution de subventions - validation du dispositif Pass'Sport.

Séance du 20/03/2026

- 1/ Séance d'installation du Conseil municipal ;
- 2/ Election du Maire ;
- 3/ Délibération relative à la fixation du nombre des adjoints au Maire ;
- 4/ Election des adjoints ;
- 5/ Lecture de la charte des élus - dispositions du CGCT relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux ;
- 6/ Délibération relative aux indemnités de fonction des élus ;
- 7/ Délibération relative à la délégation du Conseil municipal au Maire ;
- 8/ Délibération relative à la création de commissions municipales ;
- 9/ Délibération relative à la constitution de la commission d'Appel d'Offres et à la désignation de ses membres ;
- 10/ Délibération relative à la désignation de représentants du Conseil municipal dans les organismes extérieurs.

Séance du 02/04/2026

- 1/ Délibération relative à la désignation des membres des commissions municipales ;
- 2/ Délibération relative à la modification des indemnités de fonction des élus ;
- 3/ Délibération relative au service d'assistance à l'archivage du CDG82 pour la réalisation du récolement post-électoral des archives ;
- 4/ Délibération relative aux modalités de mise en œuvre du télétravail ;
- 5/ Délibération relative à l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires et heures

complémentaires ;

- 6/ Délibération relative à l'indemnité horaire pour travail normal de dimanche et jours fériés ;
- 7/ Délibération relative à la modification de la détermination des fonctions ouvrant droit à l'IFSE et à la fixation des montants maximaux et aux critères d'attribution du CIA ;
- 8/ Délibération relative à l'organisation du temps de travail ;
- 9/ Délibération relative à la création d'un emploi lié à un accroissement d'activité saisonnière pour la gestion du camping municipal ;
- 10/ Délibération relative à la création d'un emploi lié à un accroissement d'activité saisonnière pour la gestion de la piscine municipale - MNS ;
- 11/ Délibération relative à la création d'un emploi lié à un accroissement d'activité saisonnière pour la gestion de la piscine municipale - BNSSA ;
- 12/ Délibération relative à la création d'un emploi lié à un accroissement d'activité saisonnière au service technique ;
- 13/ Délibération relative à la création d'emplois permanents ;
- 14/ Délibération relative à la création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité ;
- 15/ Délibération relative à la création d'un budget annexe - Service Public Industriel et Commercial (SPIC) - Réseau de chaleur ;
- 16/ Délibération relative à la mise en place d'un accompagnement formation - développement par l'Adefpat ;
- 17/ Délibération relative à la désignation des délégués auprès du Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne (SDE 82) ;
- 18/ Délibération relative à la cession d'un chemin rural traversant les propriétés LAHUERTA et PARKES ;

Séance du 27/04/2026

- 1/ Compte Financier Unique (CFU) 2025 ;
- 2/ Affectation de résultat du budget principal 2025 ;
- 3/ Vote du Budget Primitif 2026 ;
- 4/ Fongibilité des crédits en M57 ;
- 5/ Vote du Budget annexe « Réseau de chaleur » 2026 ;
- 6/ Assujettissement à la TVA budget annexe « Réseau de chaleur » ;
- 7/ Vote des taux d'imposition 2026 ;
- 8/ Avenant au marché public MOE réseau de chaleur ;
- 9/ Constitution du conseil d'administration du CCAS.

MOUSTIQUE TIGRE, AGISSONS DÈS LE PRINTEMPS !

Invisibles et pourtant bien présents dans les jardins et auprès des maisons, avec les pluies printanières, les larves de Moustique tigre prolifèrent dans les petits points d'eau clairs.



Avec l'allongement de la durée d'ensoleillement, les œufs de l'automne dernier, accrochés sur un support solide, ont éclos et laissent place à des larves qui se développent librement dans l'eau. Seulement quelques millilitres d'eau suffisent pour les larves de Moustique tigre, par exemple un bouchon de bouteille. Lorsque les températures sont douces, son passage de l'œuf à l'adulte se réalise en une semaine. Pour freiner la prolifération et la nuisance durant l'été : **chaque semaine videz les petits points d'eau stagnantes dans le jardin, couvrez les cuves et réserves d'eau de pluie avec de la moustiquaire, curez les gouttières et rigoles, etc.** Il est également recommandé de placer du sable dans les coupelles pour limiter l'eau stagnante et le développement des larves.

Vous retrouverez toutes les actions à adopter pour limiter la prolifération du Moustique tigre dans un document disponible à la mairie.

Extinction de l'éclairage public : un bilan positif

Depuis avril 2025, la commune teste l'extinction de l'éclairage public en centre-bourg entre minuit et 6h. Un an après, le bilan est largement encourageant.



Cette extinction, encouragée par le Syndicat Départemental d'Electricité, est déjà pratiquée par la moitié des communes en Tarn-et-Garonne, permet des économies d'énergie et une baisse de la pollution lumineuse. Les retours des communes la pratiquant ne montrent par ailleurs pas d'impacts sur la sécurité des biens ou des personnes. Par exemple, une étude réalisée en 2022 auprès des 165 communes de Haute-Garonne ayant adopté cette extinction montre que 98 % des communes n'ont constaté aucun problème de sécurité publique supplémentaire. Après un an d'expérimentation à Saint-Antonin, les premiers résultats sont là. La consommation globale de l'éclairage public a baissé de 38 % sur un an glissant. Par ailleurs, aucun incident lié à l'extinction n'a été signalé par les forces de l'ordre, confirmant que la sécurité des personnes et des biens n'a pas été impactée. Du côté des habitants, les retours sont très majoritairement

positifs. Une vingtaine de messages ont salué l'initiative, évoquant également une baisse des nuisances sonores nocturnes ou une amélioration du sommeil. Quelques remarques ont également été formulées : quatre habitants nous ont fait état d'un sentiment d'insécurité ponctuel, tôt le matin ou tard le soir, ou de difficultés pratiques lors d'événements.

En période estivale, un décalage de l'extinction s'est révélé nécessaire pour assurer la sécurité des piétons lors des nombreuses animations (bals, cinéma en plein air, feu d'artifice...) qui se prolongent après minuit. Des solutions ciblées ont été étudiées, mais se sont révélées difficiles à mettre en œuvre techniquement sur le réseau existant. Du 21 juin au 5 septembre, l'extinction interviendra donc à 2 heures du matin, et l'éclairage ne sera pas rallumé le matin, le jour se levant très tôt. Nous restons attentifs à vos retours et invitons chacun à continuer à partager ses observations.

Cour Malou et Paul Rauzet une belle inauguration pour un nouveau lieu de vie



Le 8 mai dernier, après la cérémonie de commémoration au Monument aux morts, et le dépôt de la gerbe par Mme la Maire avec les jeunes élus du CMJ, tous les participants et les habitants ont été invités à inaugurer la "Cour Malou et Paul Rauzet", nouveau nom de la cour de l'ancienne école.



Un moment partagé pour honorer la mémoire de ces résistants du village, auxquels Mme la Maire a rendu hommage en lisant un très beau texte écrit sur eux par Claude Harmelle, suivi par un discours émouvant de leur fils de cœur et ancien élu, Louis Fournier, en présence de Vincent Delluc, leur petit-fils. Ces discours seront mis en ligne sur le site de la mairie. Le collectif des associations de la Cour, à l'origine du projet d'aménagement, a ensuite présenté son projet avant d'inviter les habitants à découvrir le résultat de plusieurs mois de travaux.

La cour a été débitumée et végétalisée, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et un terrain de basket a été aménagé. Le préau a été rénové et une terrasse en bois a été aménagée par les bénévoles, avec le soutien de la Mairie par le biais de l'Appel à Projets Participatif (édition 2024). Un espace de jeux pour les enfants et un potager partagé ont également été créés par les bénévoles. Ces travaux permettent à la fois de créer un nouvel espace de vie et de jeu agréable pour tous, mais aussi d'éviter aux usagers et habitants de ces bâtiments l'effet d'îlot de chaleur provoqué par le bitume en été. ●

RÉSEAU DE CHALEUR : DU BOIS LOCAL POUR CHAUFFER NOS BÂTIMENTS

Les travaux de création du réseau de chaleur qui alimentera l'EHPAD, la salle des Thermes, la Maternelle, le Presbytère, l'ancienne caserne et l'îlot de la Poste ont commencé le 11 mai.

Ces travaux permettront de remplacer l'ensemble des anciennes chaudières au fioul très anciennes et qui présentent des pannes récurrentes par un réseau unique alimenté par une chaudière bois située dans l'ancienne caserne. Les plaquettes de bois qui seront utilisées seront issues de déchets de bois locaux, fournis par la plateforme Bois Energie située à Nègrepelisse. Cette plateforme été créée en 2012 pour permettre trouver un débouché au bois non traité issu des déchèteries (palettes, etc). Une fois broyé en plaquettes, ce bois est ensuite acheminé par les camions du SDD82 vers des chaufferies locales afin d'alimenter des systèmes de chauffage collectif ou des réseaux de chaleur. Le réseau de chaleur nous permettra donc à la fois de moderniser nos installations de chauffage, de plus dépendre des énergies fossiles et leurs variations de prix, et de valoriser des déchets de bois produits localement.

Médiathèque, horaires d'été

Du 7 juillet au 28 août :

Du mardi au samedi :
9h30 - 12h30

Judi : 9h30 - 12h30
et 14h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h30
et 14h - 18h

Le samedi 29 août, la médiathèque sera fermée.

Parlons Taïchi !

Plutôt que de présenter le taïchi, un art que beaucoup connaissent sûrement déjà et qui peut s'exprimer de tellement de manières selon les écoles, donnons la parole aux élèves de notre association.

« Le taïchi est pour moi une véritable méditation en mouvement qui m'aide à apaiser mon esprit et à relâcher les tensions, tout en m'apportant des bienfaits physiques, le tout dans une ambiance chaleureuse et amicale avec les autres participants et la bienveillance de Nicolas notre professeur fort sympathique » **Cécile**

« La pratique du taïchi m'offre non seulement un moment de détente mais augmente au fil des semaines le renforcement musculaire, la coordination des mouvements et surtout aide le mental à se détacher des petits ennuis de la vie quotidienne. » **Nadine.**

« Je viens de commencer le taïchi et j'apprécie ces mouvements lents. Nicolas explique bien les positions et le relâchement. Je souhaite mettre à profit ces bienfaits ainsi que l'esprit de la discipline. » **Danièle**

« La pratique du Tai Chi enseignée par Nicolas me procure un bien-être au quotidien tant du point de vue physique que mental. Avec le temps, je constate que cela a changé positivement mon regard sur mon corps, mon rapport à l'autre et la façon de me mouvoir. C'est la pratique régulière de cet art subtil qui permet l'intégration, indépendamment de l'âge. » **Phillippe**



Pour plus d'informations : Cours à Saint-Antonin et à Féneyrols. Contact : Nicolas Tirard 06 68 82 17 39

Côté Noble Val

L'association Côté Noble Val œuvre depuis 15 ans à dynamiser et valoriser la ville de Saint-Antonin-Noble-Val. Créée à la suite de l'arrêt de l'association 'Beffroi', elle est née avec la volonté de structurer l'organisation de "Jardin Noble Val", puis s'est développée à travers de nombreuses manifestations. Aujourd'hui, elle rassemble les acteurs du village autour d'une ambition commune : faire vivre et rayonner ce lieu unique tout au long de l'année. Elle soutient les initiatives locales et accompagne commerces, artisans, artistes et créateurs.



Chaque année, Côté Noble Val propose des rendez-vous conviviaux :

- **Jardin Noble Val** (19 avril et 4 octobre)
- **La Brocante des Moines** (31 mai et 13 septembre)
- **Le vide-grenier** (27 juin)
- **Le marché nocturne « Sous les étoiles »** (6 août)
- **« Fêtons Saint-Antonin »** (5 septembre)
- **Les Saveurs d'Automne** (7 novembre)

Autant d'occasions de se retrouver et de célébrer l'esprit vivant du village.

Un été au Bazart

Jusqu'au 31 août

Exposition.

Il restera la rivière.
de Mélanie Gabu.

Samedi 4 juillet

Atelier d'expression artistique.

Art Plastique animé par Alma.
De 10h à 12h, Public : enfants de 6 à 12 ans. Tarif : 10€.
Réservation : 06 31 62 43 54 / contact@almakaiser.com

Atelier Cyanotype.

Animés par Adélaïde Maisonabe photographe et Valou irremplaçable.
À 14h. Public 12 à 16 ans. Tarif : 5€

Mer. 8 juillet et Mer. 22 juillet

Café Laine Crochet.

15h à 17h, animé par Vanessa Lambert.
Participation libre.

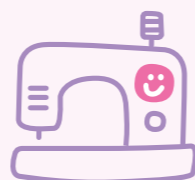
Vendredi 17 juillet

Fest-noz de Ker Ys.

À 19h. Devant le Bazart, Proposée par Evelynn la Kebben et sa troupe de conteuses, musiciens, danseuses bretonnes. Buvette et restauration.

Spécial couture

Du 11 juillet au 26 août



Animés par Laure Vinciguerra.
Informations et inscriptions : laurevinciguerra@gmail.com

Cours de couture.

Tous les lundis, mardis et jeudis, de 9h30 à 12h30, 25€ le cours.

Stage de couture.

Tous les lundis, mardis et jeudis, de 14h à 18h, Débutant ou expert bienvenu. Tarif : 55€.

Jeudi 23 juillet et jeudi 20 août

Atelier MAO. 18h à 20h, Pratique libre et accompagnement à la création de musique assistée par ordinateur animé par Hugo Dujardin. Prix libre / Infos et réservation : hugodujardin.hd@gmail.com

Un été à Saint-Antonin 2026



Juin

Jusqu'au 31 août

Exposition. Il restera la rivière. de Mélanie Gabu, au Bazart.

Samedi 13 juin



Spectacle. Hector, l'homme extraordinaire fort. Au cirque extraordinaire, Hector, l'homme extraordinaire fort est capable d'exploits époustouflants. Compagnie La Bobèche. Salle des Thermes - À partir de 6 ans - 50 min - Tarif plein 8 € - Tarif réduit 5 € - 18h.. Restauration sur place.

Concert. Morenica, musiques traditionnelles en occitan et en français, mêlées de jazz, afrobeat, électro, rock... Restauration sur place. En partenariat avec la CCQRGA et la commune. 21h. Billetterie : www.tarnetgaronne-artsetculture.fr/saison/la-tal-veraie/

Samedi 20 juin



Raid des Gorges de l'Aveyron 2026. VTT, trail, canoë et course d'orientation ; au cœur d'un environnement naturel préservé. Propulsée par la CCQRGA, cette manifestation met à l'honneur les sports de pleine nature et les paysages uniques du territoire. RAID Sportif : 36 € / personne RAID Famille : 20€ / personne. Infos : 06 17 96 05 14.

Marché gourmand à la salle des fêtes de Servanac, organisé par le comité des fêtes de Servanac. Venez nombreux à partir de 19 h.

Dimanche 21 juin

Fête de la Musique.

- 11h - 12h : Eglise / Bazar Chorales
- 14h - 14h45 : Eglise « Sonnez l'orgue » + Trio Cuivre
- 15h - 15h30 : EHPAD « L'EH Pad ! »
- Piano élèves, Duo violon
- 6h - 17h30 : Cour du Pré, les élèves Rock d'Anglars
- 17h30 - 18h30 : Place du Four Neuf : Cordes (Violoncelle, violon, harpe) + Pianistes et Chant
- 18h30 - 19h30 : Halle + Bar de la Halle - Ateliers, Orchestre
- 19h30 - 20h30 : Scène, Place de la mairie, Groupes + Piano/chant

Samedi 27 juin



Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Samedi 27 juin

Vide grenier, dans les rues. De 8h à 19h.

Dimanche 28 juin

Journées du patrimoine de Pays et des Moulins. Dans le cadre des Journées du patrimoine de Pays et des Moulins, venez découvrir le moulin à huile de noix (classé aux Monuments Historiques), qui fonctionnera exceptionnellement à cette occasion. RDV à 14h30 au 25, place du Bessarel. GRATUIT.

Juillet

Vendredi 3 juillet

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Samedi 4 juillet

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et

animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

7 juillet → 28 août



Exposition. Amélie Galup et Paul Faur. Exposition de photos de la photographe qui a donné son nom à la médiathèque de Saint-Antonin, Amélie Galup, et du photographe qui a donné son nom à la médiathèque de Caylus, Paul Faur. Médiathèque de Saint-Antonin

Vendredi 10 juillet

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Samedi 11 juillet

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

13 juillet → 9 août



49^e Salon d'Art Contemporain. à la mairie de Saint-Antonin, organisé par la Société des Amis du Vieux Saint Antonin.

Dim. 12 juillet

Fêtes des moissons. À Servanac. 11h messe en plein air en occitan. 12h apéritif offert (pas de repas). À partir de 15h la moisson au cours des temps notamment par traction animale. 18h30 théâtre

occitan. Apéritif suivi du repas champêtre (payant) à 20h30. Réservation sur place. Bal. Comité des fêtes agricoles.

Lundi 13 juillet



Bandas. Soirée sur la place du Pradel. Les musiciens rythment l'apéritif et le repas pour le plus grand plaisir des habitants et visiteurs. Comité des fêtes.

Mercredi 15 juillet



Animation. 10h00. "Petit Scientifique". Épuisettes, mini laboratoire, loupe etc... Les enfants explorent les milieux aquatiques à la recherche de macro-invertébrés. Accessible à tous, cette animation allie découverte, nature et curiosité. Réservation : Office du Tourisme. Gratuit.

Mardi 21 juillet



Visite théâtralisée en nocturne. 20h30 : *Les eaux troublées de Saint-Antonin.* Plongez en 1464 et devenez acteur d'un procès historique à Saint-Antonin. Durée : 1h30 Tout public. RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES auprès de l'office de tourisme : 05 63 30 63 47 ou tourisme@cc-qrga.fr.

Marché gourmand. à partir 19h. Place du Pradel ouvert à tous (sur réservation par mail : ussa.rugby82@gmail.com). USSA Rugby.

Vendredi 24 juillet

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Fest-noz de Ker Ys. À 19h, Proposée par Evelynnn la Kebben et sa troupe de conteuses, musiciens, danseuses bretonnes. Buvette et restauration labélisée breizh. Devant le "Bazart".

Samedi 18 juillet

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

18 et 19 juillet



Fête de la lavande à Servanac. Le 18/07 : Rando de 10h à 14h, départ Salle des fêtes de Servanac. 5 €. 19h : Soirée Moules à la paille (15 €), suivie du feu d'artifice à 23 heures. Le 19/07 : de 10 à 17 heures : Marché artisanal. 10h30 : messe en l'église de Servanac. 11h30 : hommage rendu aux morts par le dépôt d'une gerbe au monument, et apéritif offert par le Comité des fêtes. Renseignements et Inscriptions au 06 18 68 23 19 ou au 06 16 19 22 60.

Mardi 21 juillet



Visite théâtralisée en nocturne. 20h30 : *Les eaux troublées de Saint-Antonin.* Plongez en 1464 et devenez acteur d'un procès historique à Saint-Antonin. Durée : 1h30 Tout public. RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES auprès de l'office de tourisme : 05 63 30 63 47 ou tourisme@cc-qrga.fr.

Marché gourmand. à partir 19h. Place du Pradel ouvert à tous (sur réservation par mail : ussa.rugby82@gmail.com). USSA Rugby.

Vendredi 24 juillet

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Les Musicales de Saint-Antonin. 21h.

"Albert, le violoniste déchu", d'après L. Tolstoï, musiques de P.I. Tchaïkovsky, S. Rachmaninov, S. Prokofiev, etc... Elsa Grether, violoniste. Virginie Gros, pianiste. Xavier Béja, comédien. Salle des Congrès de la Mairie.

24 → 26 juillet

Journées du croquis. Escapada, à Saint-Antonin, Caylus et Laguëpie. Société des Amis du Vieux Saint-Antonin.

Samedi 25 juillet

Les Musicales de Saint-Antonin. 21h. Sonates et Partitas, J.S. Bach. Elsa Grether, violoniste. Église de Saint-Antonin-Noble-Val.

Bal des Pompiers et Marché Gourmand. 19h. Place du Pradel.

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Lundi 27 juillet

Les Musicales de Saint-Antonin. 21h. Récital de piano. C. Franck, F. Chopin, F. Liszt. Jérôme Granjon, pianiste. Salle des Congrès de la Mairie.

Mardi 28 juillet

Visite théâtralisée en nocturne. 20h30 : *Les eaux troublées de Saint-Antonin.* Plongez en 1464 et devenez acteur d'un procès historique à Saint-Antonin. Durée : 1h30 Tout public. RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES auprès de l'office de tourisme : 05 63 30 63 47 ou tourisme@cc-qrga.fr.

Vendredi 31 juillet

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Août

Samedi 1^{er} août

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-confé-

rencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Le Festival de musique de Caylus s'invite à Saint-Antonin !

21h00. Durée : 1h30. Place Pomiès. MOUSSE TRIO (jazz) : Basile DUMONTHIER, contre-basse, Pierre BOUCHAR, batteur, Simon ADANT, guitare.

Dimanche 2 août



Fête des battages. Places du Bessarel et du Pradel. 10h : Défilé de matériel ancien. 15h : Battages au cours des temps, pressage des noix au moulin du Bessarel, métiers anciens, vente de produits locaux et artisanaux, danses traditionnelles. 19h : Apéritif animé par les Capellous (bandas). 20h30 : repas campagnard (22 €). Places limitées, réservations place du Pradel à partir de 8h30. Comité des fêtes agricoles.

Lundi 4 août

Visite théâtralisée en nocturne. 20h30 : *Les eaux troublées de Saint-Antonin.* Plongez en 1464 et devenez acteur d'un procès historique à Saint-Antonin. Durée : 1h30 Tout public. RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES auprès de l'office de tourisme : 05 63 30 63 47 ou tourisme@cc-qrga.fr.

Concert à la Grotte du Bosc. Groupe vocal "Toujours les mêmes" à 17h30, durée : 1h15. Gratuit - Pas de réservation.

Mardi 5 août

Nocturnes de la Grotte du Bosc. 20h20 et 20h40. Visite guidée de 45 min. La fin de la visite se fait dans le noir total ! Réservation obligatoire sur le site internet www.grottedubosc.com

Mercredi 6 août

Marché Nocturne de Saint-Antonin *Sous les étoiles.* 18h-23h. Marché nocturne sous les étoiles dans les ruelles du village! De nombreux créateurs, producteurs et produits

originaux seront là. Restauration et animations musicales sur place. Contact : cotenobleval@gmail.com

Vendredi 7 août

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Samedi 8 août

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Les 7, 8 et 9 août



Fêtes votives. Place des Moines. Repas suivi d'un bal. Soirée animée par la disco mobile "Le paradoxe". Concert avec l'orchestre "Epsilon" à partir de 22h puis feu d'artifices vers 23h.

Mardi 11 août

Visite théâtralisée en nocturne. 20h30 : *Les eaux troublées de Saint-Antonin.* Plongez en 1464 et devenez acteur d'un procès historique à Saint-Antonin. Durée : 1h30 Tout public. RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES auprès de l'office de tourisme : 05 63 30 63 47 ou tourisme@cc-qrga.fr.

Mercredi 12 août



Nocturnes de la Grotte du Bosc. 20h20 et 20h40. Visite guidée de 45 min. La fin de la visite se fait dans le noir total ! Réservation obligatoire sur le site internet www.grottedubosc.com

Vendredi 14 août

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant

l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Les 14 et 15 août



Course de côte régionale de Saint Antonin Noble Val et démonstration de drift. **Le 14 août** est réservé aux vérifications techniques et administratives pour les participants de 16h à 19h Place des tilleuls. **Le 15 août**, les essais commencent à 8h30 avec 3 montées. À partir de 14h, la course commence avec 3 montées également. La journée se termine à 18h avec la remise des prix.

Samedi 15 août

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Mardi 18 août

Visite théâtralisée en nocturne. 20h30 : *Les eaux troublées de Saint-Antonin.* Plongez en 1464 et devenez acteur d'un procès historique à Saint-Antonin. Durée : 1h30 Tout public. RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES auprès de l'office de tourisme : 05 63 30 63 47 ou tourisme@cc-qrga.fr.

Marché gourmand. Organisé par l'USSA Rugby. Place du Pradel à partir de 19h00 ussa.rugby82@gmail.com

Mercredi 19 août

Nocturnes de la Grotte du Bosc. 20h20 et 20h40. Visite guidée de 45 min. La fin de la visite se fait dans le noir total ! Réservation obligatoire sur le site internet www.grottedubosc.com

Vendredi 21 août

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Samedi 22 août

Visite guidée du musée

de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Vendredi 28 août

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Samedi 29 août

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Sept.

Ven. 4 septembre

Visite guidée. Saint-Antonin-Noble-Val, *au fil du temps* ! RDV devant l'église ! 10h. Durée: 1h30. Réservation via le site de l'Office du Tourisme.

Sam. 5 septembre

Visite guidée du musée de la Maison Romane. Visites guidées conçues et animées par la guide-conférencière Céline Pautonnier, La Lieuse de Temps, à 14h, 15h et 16h. Réservation en ligne sur le site de l'Office du Tourisme.

Fiest'assos de 10h à 16h au gymnase et à l'école élémentaire. Plus de 30 associations seront présentes (loisirs, sports, culture, environnement, ...). Démonstrations et animations à partir de 11 h.

Marché des vieux papiers. 12 exposants vous présenteront toutes sortes de vieux documents, livres, actes notariés, vieilles publicités, etc... Organisé par l'association Mosaïque en Val, sous la Halle de 9 h à 18 h

Fêtons St Antonin. Dès 20h Place de la Halle. Visite de ville costumée aux flambeaux, suivi d'un bal avec BASSACADA. Merveilles et hypocras. Contact : cotenobleval@gmail.com



Message aux associations!

Vous souhaitez voir figurer un évènement dans cet agenda? Transmettez-nous les infos avant le **30 août** : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com



Déchets

Saviez-vous que 10kg de déchets sont abandonnés chaque seconde en France ?

Où que vous soyez dans tout le centre-ville, des poubelles de tri et des composteurs sont disponibles à moins de 3 minutes à pied. Et le tri est désormais simplifié : TOUS les emballages en métal, en plastique, en carton, ainsi que les papiers vont dans la poubelle jaune.

Pour vérifier les règles de tri, consultez le Guide du tri sur citeo.com



Coup de chaud ?

La piscine municipale, la médiathèque et la grotte du Bosc sont ouvertes tout l'été. Tous les horaires sont sur notre site et notre application Intramuros.



Camping sauvage

Pour rappel, le camping sauvage est interdit sur toute la commune.



Risques incendies

Pour limiter les risques de départ de feu, il est interdit :

- de fumer en forêt
- de jeter son mégot depuis son véhicule
- de stationner devant les barrières de défense incendie
- de faire un barbecue ou un feu à moins de 200 m d'un espace boisé.



Enfance & jeunesse

École maternelle :
05 63 30 63 43

École élémentaire :
05 63 30 60 56

Centre de loisirs :
05 63 02 32 75

Santé

Médecins :
• Cabinet du Docteur Nemi et Docteur Rosalva :
05 32 74 19 58
• Médecin de garde : 39 66

Dentiste :
Dr OSPINA-GOMEZ :
05 63 27 77 25

Les infirmières :
05 63 68 21 26

Pharmacie :
05.63.30.60.94

Centre médico-social :
05.63.30.69.15

Services

Médiathèque :
05 63 68 22 34
CCQORGA : 05 63 30 67 01

France Services :
05 63 25 00 31

Office de Tourisme Intercommunal :
05 63 30 63 47

Déchetterie :
VAREN/LEXOS :
06 59 08 74 35
PARISOT : 06 59 08 64 72

Service des eaux et assainissement :
05 63 30 61 60

Urgences

SAMU : 15
(ou 112 depuis un mobile)

Gendarmerie : 17
(ou 112 depuis un mobile)

Pompiers : 18
(ou 112 depuis un mobile)

Sans abris : 115
(ou 112 depuis un mobile)

Enfance maltraitée : 119
(ou 112 depuis un mobile)

Centre antipoison :
Toulouse : 05 61 77 74 47

Saint Antonin Noble Val

est un bimestriel édité par la mairie de St-Antonin-Noble-Val
Dépôt légal : à parution.

DIRECTRICE DE PUBLICATION :
Elisabeth Birs

RÉALISATION :
A. Papadopoulo, A. Harang
(lecailloupoilu.net)

IMPRESSION :
Grapho12,
Villefranche-de-Rouergue

TIRAGE :
1300 exemplaires sur papier recyclé écologique 90 gr.

ISSN : 3001-8447
Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.

PHOTOS :
Sauf indication contraire, toutes photos : DR.

La mairie vous accueille

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI DIMANCHE
MATIN	fermé	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h	fermé	fermé
APRÈS-MIDI	14h - 16h	fermé	14h - 16h	fermé	14h - 16h	fermé

Place de la Mairie, 82140 Saint-Antonin-Noble-Val

Courriel : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com • www.saint-antonin-noble-val.fr • Tél. : 05 63 30 60 23

Abonnement :
Vous souhaitez recevoir le bulletin municipal chez vous par la Poste ? Envoyez-nous votre demande par mail : mairie-saint.antonin.noble.val@info82.com

